

**UNIVERSITÉ PARIS DIDEROT**  
**UFR LETTRES, ARTS, CINÉMA (LAC)**

**MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION  
ET DE LA FORMATION (MEEF)  
SECOND DEGRÉ**

**PARCOURS LETTRES  
(PRÉPARATION AU CAPES EXTERNE  
DE LETTRES MODERNES)**

**ANNÉE 2017-2018**

Bâtiment Les Grands Moulins – Esc. C – 6<sup>e</sup> étage  
Case 7010, 75205 Paris Cedex 13

## INSCRIPTIONS – CALENDRIER – INFORMATIONS

### Inscriptions

Les étudiants doivent se rendre sur le site de l'École supérieure du professorat et de l'éducation (ÉSPÉ) de Paris pour procéder à une pré-inscription (mai 2017).

!!! Il n'y aura pas de deuxième vague d'inscription en septembre.

Les inscriptions administratives à l'Université Paris Diderot commenceront début juillet et seront possibles jusqu'au 30 septembre. Les étudiants seront personnellement informés de la marche à suivre.

Les étudiants doivent également s'inscrire au concours du CAPES sur le site SIAC2 du Ministère de l'Éducation nationale (octobre 2017).

### Calendrier

En M1, le calendrier est organisé en trois périodes. La première dure dix semaines du lundi 18 septembre au vendredi 15 décembre 2017. Elle est entrecoupée par une semaine de vacances (du samedi 21 au dimanche 28 octobre 2017) et par les deux premières semaines de stage (du lundi 20 novembre au samedi 2 décembre 2017). Elle est interrompue par les vacances de Noël.

La deuxième période dure également dix semaines, du lundi 8 janvier au vendredi 6 avril 2018. Elle est entrecoupée par les deux autres semaines de stage (du lundi 15 au samedi 27 janvier 2018) et par une semaine de vacances (du samedi 24 février au dimanche 4 mars). Elle est interrompue par les épreuves écrites du CAPES et/ou par les vacances de printemps.

La troisième période commence après les épreuves écrites du CAPES et dure jusqu'à la mi-mai 2017.

Dates du CAPES externe de lettres modernes : à préciser

Calendrier des séminaires : premier semestre, du lundi 18 septembre au vendredi 8 décembre 2017 ; deuxième semestre, du lundi 15 janvier au vendredi 13 avril 2018.

!!! Les notes de séminaire devront être transmises au secrétariat pour le 16 mai 2018.

Les étudiants de M2 non admis au concours (M2 adapté) suivent le même calendrier que celui des étudiants de M1.

### Informations

Les épreuves du concours ayant lieu pendant le deuxième semestre de M1, les lauréats du concours inscrits en M2 (M2 alternant) ont le statut d'étudiants et de fonctionnaires stagiaires. Ils bénéficient d'une formation alternée, assurent en responsabilité un service d'enseignement dans un établissement scolaire équivalent à un mi-temps (9h pour les professeurs de lycées et collèges).

Sylvie PATRON, responsable pédagogique du master MEEF, reçoit sur rendez-vous (<sylvie.patron@orange.fr>).

Secrétariat : Catherine GOUTTIERE (<catherine.gouttiere@univ-paris-diderot.fr>).

## CADRE NATIONAL DE LA FORMATION

*Source* : Note d'information relative au cadre national des formations liées aux métiers du professorat du premier et second degré et de l'éducation (10 avril 2013).

« La formation comprend un tronc commun de formation offert à tous les étudiants se destinant aux métiers de l'enseignement et de l'éducation, portant notamment sur les domaines suivants : processus d'apprentissage des élèves, prise en compte de la diversité des publics et en particulier des élèves en situation de handicap, méthodes de différenciation pédagogique et de soutien aux élèves en difficulté, connaissance du socle commun et de l'approche par les compétences, processus d'orientation des élèves, spécificités de certains niveaux d'enseignement (écoles maternelles notamment), méthodes d'évaluation des élèves, enseignement de la laïcité, lutte contre les discriminations et culture de l'égalité homme-femme..., conduite de classe et prévention des violences scolaires. »

### **Définition des différents blocs pour le parcours Professeurs des lycées et collèges (PLC)**

*Source* : Propositions du comité de suivi de master du 14 février 2013 (réactualisées le 28 février 2013).

« La formation est conçue dans une logique intégrée. Les blocs définissent un équilibre entre les différentes compétences, toute UE pouvant être rattachée à plusieurs blocs [...]. »

#### **Bloc « disciplinaire »**

- Discipline (en lien avec les programmes scolaires) ;
- Langue vivante.

#### **Bloc « didactique »**

- Didactique de la discipline (intégrant la conception de séquences pédagogiques) ;
- Épistémologie et histoire de la discipline ;
- Compétence numérique en référence au C2i2e.

#### **Bloc « recherche »**

Méthodologie de la recherche universitaire ; maîtrise des compétences méthodologiques nécessaires à l'évolution et à l'approfondissement des compétences enseignantes (en rapport avec l'un ou plusieurs des blocs de compétences).

#### **Bloc « contexte d'exercice du métier »**

- Connaissance du système éducatif et de ses acteurs ; politique éducative : débats et questions ;
- Processus d'apprentissage des élèves ; diversité des publics et en particulier des situations de handicap ;
- Processus d'orientation et d'évaluation des élèves ;
- Prévention des violences scolaires ; laïcité ; lutte contre les discriminations et culture de l'égalité homme-femme.

#### **Bloc « mise en situation professionnelle »**

- Stages ;
- Analyse de sa pratique professionnelle ;
- Mémoire (en rapport avec l'un ou plusieurs des blocs de compétences) ;
- Soutenance.

## CAPES / CAPES EXTERNE DE LETTRES MODERNES

*Source* : Maquette « générique » – concours enseignants 2014.

« Le concours constitue un jalon déterminant du parcours intégré de formation, et s'inscrit dans le cursus de professionnalisation progressive des candidats. Le concours est un acte de recrutement et non de certification universitaire. Il repose sur l'appréciation de compétences scientifiques et professionnelles en cours d'acquisition.

Situé en fin de S2 de master, le concours repose sur des épreuves tenant compte d'un parcours progressif de professionnalisation qui n'est pas encore arrivé à son terme.

Les épreuves doivent permettre d'apprécier la capacité des candidats à mobiliser des savoirs académiques dans une perspective professionnelle, et d'évaluer leur capacité à développer cette compétence. Elles sont articulées et complémentaires avec la certification amont et aval du contrôle des connaissances du Master. »

« À travers différents types d'évaluations, les deux épreuves d'admissibilité évalueront la capacité du candidat à mobiliser des savoirs et des techniques, y compris celles utilisant des supports numériques, dans une perspective professionnelle. Les deux épreuves d'admission évalueront la capacité à élaborer une activité pédagogique à destination des élèves, à investir une posture d'enseignant, et à maîtriser des gestes techniques et professionnels indispensables. »

### **Les épreuves du CAPES externe de lettres modernes**

*Source* : Arrêté du 19 avril 2013 fixant les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat du second degré.

Les candidats ont le choix au moment de l'inscription entre deux options : option lettres classiques ; option lettres modernes. Les candidats proposés pour l'admissibilité et pour l'admission par le jury du concours font l'objet de classements distincts selon l'option.

#### **A. – Épreuves écrites d'admissibilité**

##### 1. Composition française

Composition française fondée sur des lectures nombreuses et variées, mobilisant une culture littéraire et artistique, des connaissances liées aux genres, à l'histoire littéraire de l'antiquité à nos jours, à l'histoire des idées et des formes, et s'attachant aussi aux questions d'esthétique et de poétique, de création, de réception et d'interprétation des œuvres. Elle porte sur les objets et les domaines d'étude des programmes de lycée. L'épreuve est commune aux deux options.

Durée : six heures ; coefficient 1.

##### 2. Épreuve écrite à partir d'un dossier — pour l'option lettres modernes : étude grammaticale de textes de langue française

L'épreuve permet d'évaluer les compétences en grammaire scolaire des candidats.

Elle prend appui sur un dossier comportant au moins deux textes de langue française d'époques différentes (dont un en français médiéval) et un ou plusieurs documents caractérisant une situation d'enseignement et destiné(s) à servir d'appui à une mise en situation professionnelle des connaissances. Elle mobilise des compétences d'histoire de la langue, de français moderne ou contemporain et de stylistique.

L'épreuve se déroule en deux temps :

a) le premier, noté sur 15 points, consiste en une étude grammaticale des textes du dossier, organisée en trois séries de questions : 1. histoire de la langue, 2 ; étude synchronique du texte de français moderne ou contemporain, 3. étude stylistique.

b) le second, noté sur 5 points, invite le candidat à mobiliser ses connaissances grammaticales dans une perspective d'enseignement, en les inscrivant dans le cadre des programmes de collège et de lycée et en prenant appui sur les documents du dossier. Une question précisant le point de langue à traiter et le niveau d'enseignement oriente la réflexion pédagogique du candidat.

L'épreuve permet au candidat de mettre ses savoirs en perspective et de manifester un recul critique vis-à-vis de ces savoirs.

Durée : six heures ; coefficient 1.

## **B. – Épreuves d'admission**

Les deux épreuves orales d'admission comportent un entretien avec le jury qui permet d'évaluer la capacité du candidat à s'exprimer avec clarté et précision, à réfléchir aux enjeux scientifiques, didactiques, épistémologiques, culturels et sociaux que revêt l'enseignement du champ disciplinaire du concours, notamment dans son rapport avec les autres champs disciplinaires.

### 1. Épreuve de mise en situation professionnelle : explication de texte et question de grammaire

L'épreuve s'inscrit dans le cadre des programmes des classes de collège et de lycée. Elle porte sur un texte de langue française accompagné d'un ou plusieurs documents à visée didactique ou pédagogique (notamment extraits de manuels ou travaux d'élèves), le tout constituant le dossier d'une leçon. Elle consiste en une explication de texte assortie d'une question de grammaire scolaire. La méthode d'explication est laissée au choix du candidat. La présentation de la question de grammaire prend la forme d'un développement organisé en relation avec les programmes et s'appuyant sur un ou plusieurs documents liés à la question posée.

L'exposé est suivi d'un entretien avec le jury, au cours duquel le candidat est invité à justifier ses analyses et ses choix didactiques ou pédagogiques, à manifester sa capacité à mobiliser une culture littéraire, artistique et grammaticale pour l'adapter à un public ou à un contexte donné et à dire comment il aborderait pour un niveau de classe donné le texte et la question de grammaire proposés.

Durée de la préparation : trois heures ; durée de l'épreuve : une heure (exposé : quarante minutes ; entretien : vingt minutes) ; coefficient 2.

### 2. Analyse d'une situation professionnelle

Épreuve au choix — pour l'option lettres modernes :

1. Latin pour lettres modernes
2. Littérature et langue française
3. Français langue étrangère et français langue seconde
4. Théâtre ou cinéma

Le candidat détermine son choix au moment de l'inscription.

L'épreuve consiste à élaborer, pour un niveau donné, un projet de séquence d'enseignement assorti du développement d'une séance de cours, à partir d'un dossier proposé par le jury et composé d'un ou plusieurs textes littéraires ou de documents divers (reproductions d'œuvres d'art, travaux de mises en scène, extraits de films, documents pour la classe, articles...). Cette proposition du

candidat sert de point de départ à un entretien d'analyse de situation professionnelle.

#### Latin pour lettres modernes

L'épreuve prend appui sur un texte latin en lien avec les programmes, présenté avec sa traduction française, à l'exception d'une quinzaine de lignes ou de vers non traduits.

L'épreuve comprend la traduction du passage non traduit ; elle inclut une question de langue et de culture latines prenant appui sur un mot ou un segment du texte principal, privilégiant les entrées majeures des programmes du collège et du lycée et mettant en relation le monde antique et le monde moderne.

#### Français langue étrangère et français langue seconde

L'épreuve prend appui sur un document ou un corpus de documents (articles, textes, pages de manuels et de méthodes d'enseignement du « français langue étrangère » ou du « français langue seconde »). Le candidat analyse le ou les textes et documents en fonction d'une question indiquée par le sujet, de manière à en proposer une exploitation sous la forme d'un projet de séquence pédagogique.

#### Théâtre ou cinéma (au choix du candidat au moment de l'inscription)

a) Cinéma : l'épreuve prend appui sur une séquence filmique accompagnée d'un dossier constitué de plusieurs documents (photogrammes de film, textes littéraires, articles critiques, extraits de scénario...). Le candidat analyse les documents, l'extrait filmique, les enjeux du dossier en s'appuyant sur sa culture cinématographique et critique, de manière à en proposer une exploitation sous la forme d'un projet de séquence.

b) Théâtre : l'épreuve prend appui sur un ou plusieurs extraits d'une captation théâtrale accompagnée d'un dossier constitué de plusieurs documents (photos de mise en scène, textes, notes d'intention, articles théoriques ou critiques). Le candidat analyse les documents, les enjeux du dossier et les questions dramaturgiques posées par les extraits en s'appuyant sur sa culture théâtrale et critique, de manière à en proposer une exploitation sous la forme d'un projet de séquence pédagogique.

L'épreuve d'analyse d'une situation professionnelle vérifie la capacité des candidats :

- à analyser ces textes ou ces documents et à faire preuve d'esprit critique ;
- à inscrire l'ensemble des textes et documents dans une démarche d'apprentissage en relation avec les programmes et à proposer de manière précise et réfléchie la mise en œuvre d'une séance dans une classe ;
- à mobiliser, à un premier niveau de maîtrise, les procédés didactiques courants mis en œuvre dans un contexte professionnel réel, procédés susceptibles notamment de favoriser l'intérêt et l'activité propre des élèves au service des apprentissages ;
- à se projeter dans l'exercice du futur métier ;
- à communiquer à l'oral de manière claire et organisée.

Au cours de l'entretien qui suit l'exposé du candidat, la perspective d'analyse de situation professionnelle définie par l'épreuve est élargie à la capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, à se représenter la diversité des conditions d'exercice de son métier futur, à en connaître de façon réfléchie le contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société), et les valeurs qui le portent, dont celles de la République.

Durée de la préparation : trois heures ; durée totale de l'épreuve : une heure (exposé : trente minutes ; entretien : trente minutes) ; coefficient 2.

## STAGES

*Source* : Note d'information relative au cadre national des formations liées aux métiers du professorat du premier et second degré et de l'éducation (10 avril 2013).

### **M1 : stage d'observation et de pratique accompagnée**

« Les stages contribuent à la formation et permettent une entrée progressive dans le métier. À ce titre, les stages des étudiants de première année de master peuvent prendre la forme de stages d'observation et de pratique accompagnée en milieu scolaire, dont les modalités sont définies par une circulaire annuelle. »

Durée : 2 fois 2 semaines groupées.

### **M2 (formation en alternance) : stage en responsabilité**

« Le stage en alternance en deuxième année de master, effectué par les professeurs [...] stagiaires lauréats du concours, prend la forme d'un stage en responsabilité dans les conditions précisées annuellement par une circulaire.

Les professeurs [...] stagiaires bénéficient d'un tutorat dans le cadre du stage en école ou en établissement scolaire. Ce tutorat, constitué d'un binôme (un personnel de la structure d'accueil et un personnel désigné par la structure de formation), lie la structure d'accueil et celle de la formation. Les tuteurs accompagnent le stagiaire durant l'année scolaire et participent à sa formation. Au sein de l'école ou de l'établissement scolaire, le tuteur désigné par cet établissement conseille l'étudiant, l'aide à préparer son enseignement et à mener une analyse critique de sa pratique et l'accueille régulièrement dans sa classe.

Le temps du stage en alternance, auquel il convient d'ajouter les activités liées à la préparation des cours par l'enseignant stagiaire, doit être conciliable avec la formation de master.

Des stages en entreprises sont proposés aux étudiants et aux enseignants stagiaires se destinant à l'enseignement technique et professionnel.

Les stages font l'objet d'une convention entre l'université et l'établissement d'accueil. Cette convention précise les obligations du stagiaire dans l'établissement d'accueil, les compétences à acquérir pendant le stage et les modalités de validation de ces compétences dans le cadre de la formation. Elle intègre également les modalités de la mission confiée au tutorat binôme pour l'acquisition de ces compétences et le suivi du stagiaire. »

« Le stage en alternance, qui place l'étudiant en situation de responsabilité au sein d'un établissement scolaire ou d'une école, fait partie intégrante de la formation. Sa validation confère a minima 20 crédits sur les 60 crédits validés en deuxième année de master. »

### **Mémoire de M2**

« L'étudiant réalise un mémoire de master MEEF intégré dans sa formation, qui doit avoir un contenu disciplinaire et de recherche en relation avec la finalité pédagogique et les pratiques professionnelles. Le mémoire prend appui sur le stage en alternance et sur d'autres enseignements au sein de la formation. Pour conduire sa recherche et élaborer son mémoire, l'étudiant bénéficie de l'encadrement pédagogique d'un enseignant, enseignant-chercheur ou chercheur et du suivi d'un professionnel de terrain lors de son stage. »

« L'évaluation de la période d'alternance doit porter sur les éléments suivants : le mémoire de master, la soutenance de ce mémoire et l'activité du stagiaire en situation professionnelle. »

## ORGANISATION DU MASTER MEEF

### Première année – M1

Intitulé UE	Contenu	ECTS	Blocs de compétences	Heures CM		Heures CM-TD (UFR LAC) ou TD (ÉSPÉ)	
				Total heures / étudiant	Nombre de groupes	Total heures / étudiant	Nombre de groupes
<b>S1</b>							
UE1 - Littérature française	Histoire et théories littéraires ; méthodologie de la dissertation ; lecture de textes (préparation à la 1 <sup>e</sup> épreuve écrite et à la 1 <sup>e</sup> épreuve orale du CAPES)	9	Disciplinaire	40	1	70	1
UE2 - Langue française, grammaire	Ancien français ; français moderne, stylistique (préparation à la 2 <sup>e</sup> épreuve écrite du CAPES)	8	Disciplinaire	120	1		
UE3 - Didactique lettres modernes (1)	Enseigner le français au collège et au lycée ; pratiques du numérique : questions de didactique (préparation aux épreuves du CAPES)	5	Didactique Disciplinaire			62	1
UE4 - Pratique professionnelle (1)	Stage ; suivi et rapport de stage ; contexte d'exercice du métier : devenir enseignant (1)	6				36	1
UE5 - Langue vivante	Langue vivante au choix	3	Disciplinaire			18	1



Intitulé UE	Contenu	ECTS	Blocs de compétences	Heures CM		Heures CM-TD (UFR LAC) ou TD (ÉSPÉ)	
				Total heures / étudiant	Nombre de groupes	Total heures / étudiant	Nombre de groupes
<b>S2</b>							
UE1 - Littérature et langue françaises	Lecture de textes ; grammaire (préparation à la 1 <sup>e</sup> épreuve orale du CAPES)	10	Disciplinaire			48	1
UE2 - Didactique lettres modernes (2)	Questions de didactique (préparation à la 2 <sup>e</sup> épreuve orale du CAPES, élaboration d'un projet didactique dans l'un des domaines suivants : latin, littérature et langue françaises, français langue étrangère et langue seconde, théâtre, cinéma)	10	Didactique Disciplinaire			72	1
UE3 - Recherche	Séminaires de recherche (au choix des étudiants)	5	Recherche Disciplinaire et didactique			24	1
UE4 - Contexte d'exercice du métier (1)	Devenir enseignant (2)	3	Contexte d'exercice du métier			30	1

Colles UE1 et UE2 : 2 x 10 h/groupe d'étudiants.

## Deuxième année – M2

Intitulé UE	Contenu	ECTS	Blocs de compétences	Heures CM		Heures CM-TD (UFR LAC) ou TD (ÉSPÉ)	
				Total heures / étudiant	Nombre de groupes	Total heures / étudiant	Nombre de groupes
<b>M2 S3 et S4</b>							
UE1 - Pratique professionnelle (2) et (3)	Stage en responsabilité, suivi de stage	20	Mise en situation professionnelle			26	1
UE2 - Mémoire	Mémoire de recherche prenant appui sur l'expérience de classe	10				12	1
UE3 - Didactique (3) et (4)	Enseigner le français au collège et au lycée ; pratiques du numérique	16	Didactique Disciplinaire			64	1
UE4 - Contexte d'exercice du métier (2)	Être enseignant (1) et (2)	6	Contexte d'exercice du métier			30	1
UE5 - Recherche (complément de formation disciplinaire)	Séminaires au choix	8	Recherche Disciplinaire ou didactique			48	1

## MASTER 1 – SEMESTRE 1

### **UE1 – LITTÉRATURE FRANÇAISE**

#### **Méthodologie de la dissertation**

**Mercredi 10h-12h – Anne GARRÉTA, Sophie LUCET, Raphaël CAPPELLEN**

Préparation à la première épreuve écrite du CAPES.

Modalités d'évaluation : contrôle continu (100%), dont un écrit sur table<sup>1</sup>.

#### **Histoire et théorie littéraires**

**Vendredi 10h-12h, puis 13h30-15h30 – Jacques-David EBGUY**

Complément de préparation à la première épreuve écrite du CAPES. Cet enseignement entend croiser perspectives historiques et perspectives théoriques en abordant de manière diachronique un certain nombre de questions essentielles à toute réflexion théorique sur la littérature. Cet enseignement trouvera à la fois une base de réflexion et un champ d'application dans le cours d'explication de textes.

Modalités d'évaluation : contrôle continu (100%), dont un écrit sur table.

#### **Explication de textes**

**Vendredi 14h-17h – Claude MILLET**

Complément de préparation à la première épreuve écrite du CAPES. Préparation à la première épreuve orale du CAPES.

Modalités d'évaluation : contrôle continu (100%).

### **UE2 – LANGUE FRANÇAISE, GRAMMAIRE**

#### **Français moderne (grammaire)**

**Lundi 13h30-15h30 – Stéphanie SMADJA, Vincent NYCKEES**

Préparation à la deuxième épreuve écrite du CAPES.

---

<sup>1</sup> Note concernant les modalités de contrôle des connaissances dans l'ensemble du master MEEF : le contrôle des connaissances s'effectue selon le processus de l'évaluation continue, qui impose l'assiduité des étudiants aux cours, aux stages et aux épreuves écrites ou orales. Dans le cadre de l'évaluation continue, aucune session de rattrapage n'est organisée.

Modalités d'évaluation : contrôle continu (100%), dont un écrit sur table.

### **Stylistique**

**Lundi 15h30-17h30, puis vendredi 15h30-17h30 – Stéphanie SMADJA, Lola STIBLER**

Préparation à la deuxième épreuve écrite du CAPES.

Modalités d'évaluation : contrôle continu (100%), dont un écrit sur table.

### **Ancien français**

**Mercredi 13h-15h – Mélanie LÉVÊQUE-FOUGRE**

Préparation à la deuxième épreuve écrite du CAPES.

Modalités d'évaluation : contrôle continu (100%), dont un écrit sur table.

## **UE3 – DIDACTIQUE LETTRES MODERNES (1)**

**Lundi 9h-12h et jeudi 9h-12h – Didactique de la littérature ; didactique de la langue**  
**Responsable : Didier SAMAIN**

Enseigner le français au collège et au lycée ; pratiques du numérique : questions de didactique. Complément de préparation aux deux épreuves écrites du CAPES et à l'épreuve orale (partie « entretien » : impliquant la didactique de la grammaire et de la littérature).

Modalités d'évaluation : contrôle continu (100%).

## **UE4 – PRATIQUE PROFESSIONNELLE (1)**

**Lundi 9h-12h et Jeudi 9h-12h (suivi de stage) en alternance avec l'UE3 à raison de quatre séances dans l'année**

**Jeudi 13h30-16h30 – Contexte d'exercice du métier**

**Responsable : Nathalie BETTON**

Stage en observation et pratique accompagnée ou ateliers de pratique professionnelle ; suivi de stage. Contexte d'exercice du métier : devenir enseignant (1)

Modalités d'évaluation : contrôle continu (100%).

## **UE5 – LANGUE VIVANTE (1)**

**Mardi, horaires à préciser**

**Responsable : Séraphine LANSONNEUR**

**Langues proposées : anglais, italien, allemand, espagnol**

Cours de langue vivante étrangère. Objectif : validation du niveau B2 du CECRL.

Ce cours s'articulera autour de tâches définies en fonction des besoins des étudiants. Toutes les activités langagières seront travaillées (compréhension écrite et orale, production écrite et production orale en continu et en interaction). Une priorité sera donnée aux activités orales. Le cours comportera une familiarisation aux épreuves du CLES2 pour les étudiants souhaitant passer la certification.

Modalités d'évaluation : contrôle continu (100%).

!!! Cette UE n'est pas compensable (*source* : « Note à l'intention des porteurs de projets ESPÉ et des responsables des masters MEEF », 9 mai 2013) : une note supérieure ou égale à 10 est donc nécessaire pour valider le M1.

## LATIN (OPTION)

### Mardi 13h-15h – Emmanuelle VALETTE

Proposé aux étudiants du Master MEEF désirant présenter l'option latin au concours du CAPES, ce cours vise à préparer cette épreuve sereinement en travaillant la traduction de textes latins de divers genres (poésie, théâtre, philosophie, histoire, discours) et de différentes époques (de Plaute à Augustin), tout en révisant et en approfondissant certains points de grammaire, en lien avec ces textes. Une approche à la fois thématique et générique des textes (histoire de la littérature latine, culture antique, postérité littéraire et artistique) permettra de nourrir le commentaire, qui constitue un autre aspect de cette épreuve d'oral. Le volet proprement didactique de l'épreuve sera préparé à l'ESPÉ au second semestre.

Les textes d'étude seront distribués au cours de l'année.

Grammaire conseillée : *Abrégé de grammaire latine* ou *Précis de grammaire latine*, Magnard.

Dictionnaire : Gaffiot, É., *Dictionnaire de la langue latine (toute édition)*. *L'abrégé du Gaffiot* peut également s'avérer utile.

Prérequis : avoir suivi au moins 5 semestres de latin à l'université ou fait du latin jusqu'à la fin du lycée et poursuivi son étude après le bac.

## MASTER 1 – SEMESTRE 2

### UE1 – LITTÉRATURE ET LANGUE FRANÇAISES

#### Explication de textes

#### Mardi 9h-12h – Sylvie PATRON

Préparation à la première épreuve orale du CAPES.

Modalités d'évaluation : contrôle continu (100%).

## **Grammaire**

**Mardi 12h-13h – Sylvie PATRON**

Préparation à la première épreuve orale du CAPES.

Modalités d'évaluation : contrôle continu (100%).

## **UE2 – DIDACTIQUE LETTRES MODERNES (2)**

**Lundi 9h-12h et jeudi 9h-12h – Didier SAMAIN**

Questions de didactique. Préparation à la deuxième épreuve orale du CAPES (options).

*N. B.* : Les options langue et littérature françaises, théâtre, langues et cultures de l'Antiquité sont préparées à l'ESPE ; les options FLE et cinéma sont préparées à l'Université de la Sorbonne nouvelle-Paris 3 ; l'option latin est préparée conjointement à l'ESPE et à l'Université Paris Sorbonne- Paris IV.

Modalités d'évaluation : contrôle continu (100%).

## **UE3 – RECHERCHE**

### **Cours ou séminaire au choix**

Les séminaires sont choisis librement dans la liste des cours et séminaires proposés dans le cadre du master Recherche de l'UFR LAC (voir la brochure du master Recherche). Ils peuvent être liés aux options choisies pour la deuxième épreuve orale du CAPES, mais cela ne constitue pas une obligation.

Les séminaires peuvent également être choisis dans la liste des séminaires proposés par l'ÉSPÉ et par les UFR de Lettres des deux universités partenaires.

## **UE4 – CONTEXTE D'EXERCICE DU MÉTIER (1)**

**Jeudi 13h30-16h30 – X**

Devenir enseignant (2).

Cette UE implique une formation transversale relevant de la « culture commune ». Les enseignements relevant de cet UE sont dispensés par différents protagonistes de l'action éducative (enseignants, psychologues etc.)

Modalités d'évaluation : contrôle continu (100%).

<b>UE5 – LANGUE VIVANTE (2)</b>
---------------------------------

**Horaires à préciser**

**Responsable : Séraphine LANSONNEUR**

Cours de langue vivante étrangère (allemand, anglais, espagnol, italien). Objectif : validation du niveau B2 du CECRL.

Ce cours s'articulera autour de tâches définies en fonction des besoins des étudiants. Toutes les activités langagières seront travaillées (compréhension écrite et orale, production écrite et production orale en continu et en interaction). Une priorité sera donnée aux activités orales. Le cours comportera une familiarisation aux épreuves du CLES2 pour les étudiants souhaitant passer la certification.

Modalités d'évaluation : contrôle continu (100%).

## MASTER 2 – SEMESTRES 1 et 2

### **UE1 – PRATIQUE PROFESSIONNELLE (2) et (3)**

**Mardi 9h-12h ou Mercredi 9h-12h (en alternance avec l'UE3) – Geneviève DI ROSA**

Stage en responsabilité ; suivi « individualisé » de stage sous la forme d'un tutorat (chaque tuteur ESPE étant chargé d'un groupe de moins de 10 professeurs stagiaires).

Modalités d'évaluation : contrôle continu (100%).

### **UE2 – MÉMOIRE**

Mémoire de recherche prenant appui sur l'expérience de classe.

Responsable : Martine JEY

Modalités d'évaluation : soutenance de mémoire.

**N. B. :** Les étudiant-e-s ont la possibilité de faire leur mémoire sous la direction de l'un des enseignants du séminaire réservé (voir ci-dessous) ; dans ce cas, un contact doit être pris dès la rentrée.

### **UE3 – DIDACTIQUE LETTRES MODERNES (3) et (4)**

**Mercredi 9h-12h (en alternance avec l'UE1) – Geneviève DI ROSA**

Modalités d'évaluation : contrôle continu (100%).

### **UE4 – CONTEXTE D'EXERCICE DU MÉTIER (2) et (3)**

**Mercredi 13h30-17h30 – X**

Modalités d'évaluation : contrôle continu (100%).

### **UE5 – RECHERCHE**

Les étudiants inscrits en deuxième année de master MEEF, second degré, parcours lettres, doivent choisir l'un des deux séminaires que comporte leur formation (UE 5-Recherche) dans la liste des séminaires proposés par les trois universités partenaires (université de la Sorbonne nouvelle-Paris 3, université Paris Sorbonne-Paris IV, université Paris Diderot) et l'autre dans la liste des séminaires proposés par l'ÉSPÉ de Paris.

*Source* : procès verbal de la réunion du 7 octobre 2015 entre les responsables du master MEEF, second degré, parcours lettres, des universités de la Sorbonne nouvelle-Paris 3, Paris Sorbonne-Paris IV et Paris Diderot, et de l'ÉSPÉ de Paris.



## **Cours ou séminaire au choix**

Les séminaires sont choisis librement dans la liste des cours et séminaires proposés dans le cadre du master Recherche de l'UFR LAC (voir la brochure du master Recherche).

## **Séminaire réservé aux étudiants de M2 MEEF**

### **Mardi 13h-15h (S2) : Des savoirs savants aux savoirs enseignés : quelques aspects de la didactisation des savoirs dans le domaine des études littéraires**

Le séminaire est organisé sous la forme de six modules de 4h (deux fois 2h).

Mardis 23 et 30 janvier 2018

Yannick Séité, « Les pièges de l'ironie »

Mardis 6 et 13 février 2018

Guiomar Hautcœur, « L'immersion du lecteur dans la fiction : de la théorie à l'analyse textuelle »

Mardis 6 et 13 2018

Emmanuelle Valette, « Gilgamesh, Noé, Deucalion et Pyrrha : la question des "mythes" et de leurs "réécritures" au collège et au lycée »

Mardis 20 et 27 mars 2018

Sophie Lucet, « Quels mots pour le théâtre ? Approche du théâtre par ses lexiques »

Mardis 3 et 10 avril 2018

Sylvie Patron, « Narratologie savante et narratologie scolaire : le narrateur et le point de vue »

Mardis 15 et 22 mai 2018

Jacques-David Ebguay, « Splendeurs et misères du réalisme : comment enseigner le réalisme et le naturalisme aujourd'hui ? »

**Modalités d'évaluation** : contrôle d'assiduité. À partir de trois absences non justifiées, dossier à rendre sur l'un des sujets abordés dans le séminaire, en accord avec l'enseignant concerné.

**N. B.** : Les étudiant-e-s ont la possibilité de faire leur mémoire sous la direction de l'un des enseignants du séminaire ; dans ce cas, un contact doit être pris dès la rentrée.

**MASTER 2 adapté**  
**(étudiants non lauréats du concours)**

Ce parcours spécifique implique une durée de stage de huit semaines.

**UE1 – PRATIQUE PROFESSIONNELLE (2) et (3)**

**Mercredi 9h-12h – Antony SORON**

Stage en établissement scolaire et dans un milieu éducatif ou expérience internationale.

Modalités d'évaluation : contrôle continu (100%).

**UE2 – MÉMOIRE**

Mémoire de recherche prenant appui sur l'expérience de classe (responsable : Antony SORON)

Modalités d'évaluation : soutenance de mémoire.

**UE3 – DIDACTIQUE LETTRES MODERNES (3) et (4)**

**Mercredi 9h-12h – Antony SORON**

Modalités d'évaluation : contrôle continu (100%).

Cette UE est mutualisée avec l'UE3 du M1, S1.

**UE4 – PRÉPARATION AUX ÉPREUVES DU CAPES**

Cette UE est mutualisée avec les UE1 et 2 du M1, S1 et avec l'UE 1 du M1, S2.

# Emploi du temps MEEF

## M1, semestre 1, période 1

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
<b>9h-12h :</b> <b>Enseigner le français au collège et au lycée</b> (ÉSPÉ)	<b>9h-12h :</b> <b>Langues vivantes</b> (ÉSPÉ)	<b>10h-12h :</b> <b>Méthodologie de la dissertation</b> A. Garréta	<b>9h-12h</b> <b>Enseigner le français au collège et au lycée - Préparation aux questions didactiques de l'écrit - Suivi de stage</b> (ÉSPÉ)	<b>10h-12h :</b> <b>Histoire et théorie littéraires</b> J.-D. Ebguay
<b>13h30-15h30 :</b> <b>Français moderne</b> S. Smadja	<b>13h-15h :</b> <b>Latin</b> E. Valette	<b>13h-15h :</b> <b>Ancien français</b> M. Lévêque-Fougère	<b>13h30-16h30</b> <b>Contexte d'exercice du métier</b> (ÉSPÉ)	<b>14h-17h :</b> <b>Explication de textes</b> C. Millet
<b>15h30-17h30 :</b> <b>Stylistique</b> S. Smadja				

# Emploi du temps MEEF

## M1, intersemestre et semestre 2, période 2

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
<b>9h-12h :</b> <b>Enseigner le français / numérique</b> (ÉSPÉ)	<b>9h-12h:</b> <b>Explication de textes</b> S. Patron	<b>10h-12h :</b> <b>Méthodologie de la dissertation</b> S. Lucet, R. Cappellen	<b>9h-12h :</b> <b>Enseigner le français / numérique</b> (ÉSPÉ)	<b>9h-12h :</b> <b>Séminaire au choix</b>
<b>13h30-15h30 :</b> <b>Français moderne</b> V. Nyckees	<b>12h-13h :</b> <b>Grammaire</b> S. Patron	<b>13h-15h :</b> <b>Ancien français</b> M. Lévêque-Fougère	<b>13h30-16h30</b> <b>Contexte d'exercice du métier</b> (ÉSPÉ)	<b>13h30-15h30 :</b> <b>Histoire et théorie littéraires</b> J.-D. Ebguay
	<b>À partir de 15h :</b> <b>Séminaire au choix</b>	<b>À partir de 15h :</b> <b>Cours ou séminaire au choix</b>		<b>15h30-17h30 :</b> <b>Stylistique</b> L. Stibler

# Emploi du temps MEEF

## M1, semestre 2, période 3

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
<b>9h-12h :</b> <b>Préparation à la 2<sup>e</sup> épreuve orale du CAPES, options</b> (Univ. Paris 3 ou ÉSPÉ)	<b>9h-12h :</b> <b>Explication de textes</b> S. Patron		<b>9h-12h :</b> <b>Préparation à la 2<sup>e</sup> épreuve orale du CAPES, options</b> (Univ. Paris 3 ou ÉSPÉ)	<b>9h-12h :</b> <b>Séminaire au choix</b>
	<b>12h-13h :</b> <b>Grammaire</b> S. Patron		<b>13h30-16h30</b> <b>Contexte d'exercice du métier</b> (ÉSPÉ)	
	<b>À partir de 15h :</b> <b>Séminaire au choix</b>	<b>À partir de 15h :</b> <b>Cours ou séminaire au choix</b>		

# Emploi du temps MEEF

## M2, semestres 1 et 2

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
	<b>À partir de 9h : Cours ou séminaire au choix</b>	<b>9h-12h : Enseigner le français (ÉSPÉ)</b>		
		<b>13h30-16h30 : Contexte d'exercice du métier (ÉSPÉ)</b>		

## BIBLIOGRAPHIE

### Œuvres littéraires

Il n'est pas permis d'ignorer les œuvres qui figurent au programme des classes de seconde et de première des lycées. Ne pas dédaigner de feuilleter les manuels du secondaire (notamment *Littérature, Textes et Documents*, éd. H. Mitterand, Nathan).

Textes critiques d'écrivains (notamment les préfaces de Racine ; Artaud, A., *Le Théâtre et son double*, Gallimard, coll. « Folio Essais », 1964 ; Blanchot, M., *L'Espace littéraire*, Gallimard, coll. « Folio Essais », 1955 ; *Le Livre à venir*, *ibid.*, 1959 ; Gracq, J., *En lisant, en écrivant*, José Corti, 1980 ; Proust, M., *Contre Sainte-Beuve* ; Robbe-Grillet, A., *Pour un nouveau roman*, Minuit, rééd. Gallimard, coll. « Folio Essais », 1963 ; Sartre, J.-P., *Situations I*, Gallimard, coll. « Folio Essais », 1947 ; *Qu'est-ce que la littérature*, *ibid.*, 1948).

### Méthode de la dissertation

Merlin-Kajman, H., *La dissertation littéraire*, Presses Sorbonne Nouvelle, coll. « Les fondamentaux de la Sorbonne nouvelle », 2009.

### Le discours littéraire : modes, genres, formes

#### 1. Modes et de genres

- Adam, J.-M., *Les Textes : types et prototypes*, Nathan Université, 1997.  
Aristote, *La Poétique*, trad. M. Magnien, Le Livre de poche, 1990.  
Combe, D., *Les Genres littéraires*, Hachette, 1992.  
Fontaine, D., *La Poétique. Introduction à la théorie générale des formes littéraires*, Nathan, « 128 », 1993.  
Genette, G., *Figures III*, Seuil, 1972.  
— *Introduction à l'architecte*, Seuil, 1979, repris dans *Théorie des genres*, Seuil, « Points », 1986.  
— *Fiction et diction*, Seuil, « Poétique », 1991, rééd. « Points ».  
Jolles, A., *Formes simples* (1930), Seuil, « Poétique », 1972.  
Maingueneau, D., *Le Discours littéraire. Paratopie et scène d'énonciation*, Armand Colin, 2004.  
Schaeffer, J.-M., *Qu'est-ce qu'un genre littéraire ?*, Seuil, « Poétique », 1989.  
Todorov, T., *La Notion de littérature et autres essais*, Seuil, « Points », 1987.  
— *Les Genres du discours*, Seuil, « Poétique », 1971.

#### 2. Mode et genres dramatiques

- Coll., *Le Théâtre*, Bréal, 1996.  
Abirached, R., *La Crise du personnage dans le théâtre moderne*, Grasset, 1978, rééd. Gallimard, « Tel ».  
Biet, C., et Triau, C., *Qu'est-ce que le théâtre ?*, Gallimard, « Folio essais », 2006.  
Corvin, M., *Lire la comédie*, Dunod, 1994.  
Couprie, A., *Lire la tragédie*, Dunod, 1994.  
Dort, B., *Théâtres*, Seuil, « Points », 1986.  
Hubert, M.-C., *Le Théâtre*, Armand Colin, 1988.  
Larthomas, P., *Le Langage dramatique : sa nature, ses procédés*, Armand Colin, 1972, rééd. PUF.  
Louvat, B., *La Poétique de la tragédie classique*, SEDES, « Campus », 1997.  
Louvat-Molozay, B., *Le Théâtre*, Flammarion, « GF- Corpus », 2007.  
Roubin, J.-J., *Introduction aux grandes théories du théâtre*, Bordas, 1990.  
Rullier-Theuret, F., *Le Texte de théâtre*, Hachette Supérieur, 2003.  
Ubersfeld, A., *Le Drame romantique*, Belin, 1993.  
— *Lire le théâtre I, II : L'Ecole du spectateur, III : Le Dialogue au théâtre*, Belin, 1996.  
— *Les Termes clés de l'analyse du théâtre*, Seuil, « Mémo », 1996.

### 3. Mode et genres narratifs

- Coll., *L'Analyse structurale du récit*, Seuil, « Points », 1981.  
Coll., *Littérature et réalité*, Seuil, « Points », 1982.  
Coll., *Poétique du récit*, Seuil, « Points », 1977.  
Coll., *Le Roman*, Bréal, 1996.  
Adam, J.-M., *Le Texte narratif*, Nathan Université, 1994.  
— *Le Texte descriptif*, Nathan Université, 1989.  
Aubrit, J.-P., *Le Conte et la nouvelle*, Armand Colin, « Coursus », 1997.  
Auerbach, E., *Mimesis*, Gallimard, 1968, rééd. « Tel ».  
Bakhtine, M., *Esthétique et théorie du roman*, Gallimard, 1978, rééd. « Tel ».  
Calas, F., *Le Roman épistolaire*, Nathan, « 128 », 1996.  
Chartier, P., *Introduction aux grandes théories du roman*, Bordas, 1990, rééd. Armand Colin, « Lettres sup. ».  
Cohn, D., *La Transparence intérieure. Modes de représentation de la vie psychique dans le roman*, Seuil, coll. « Poétique », 1981.  
Dällenbach, L., *Le Récit spéculaire. Essai sur la mise en abyme*, Seuil, « Poétique », 1977.  
Del Lungo, A., *L'Incipit romanesque*, Seuil « Poétique », 2003.  
Dufour, P., *Le Réalisme*, PUF, 1998.  
Gasparini, P., *Est-il je ? Roman autobiographique et autofiction*, Seuil, « Poétique », 2004.  
Girard, R., *Mensonge romantique et vérité romanesque*, Grasset, rééd. Hachette, coll. « Pluriel », 1961.  
Godenne, R., *La Nouvelle française*, PUF, « Sup », 1974.  
Grojnowski, D., *Lire la nouvelle*, Dunod, 1993, rééd. Armand Colin, « Lettres sup. ».  
Hamon, P., *Texte et idéologie*, PUF, coll. « Écriture », 1984.  
Jouve, Vincent, *Poétique du roman*, SEDES, « Campus », 1997, rééd. Armand Colin.  
Lecarme, J., Lecarme-Tabone, É., *L'Autobiographie*, Armand Colin, « U », 1997.  
Lejeune, P., *L'Autobiographie en France*, Armand Colin, 1971 ;  
— *Le Pacte autobiographique*, Seuil, coll. « Poétique », 1975.  
Miraux, J.-P., *L'Autobiographie : écriture de soi et sincérité*, Nathan, « 128 », 1996.  
Mitterand, H., *L'Illusion réaliste. De Balzac à Aragon*, PUF, 1994.  
Patron, S., *Le Narrateur. Introduction à la théorie narrative*, Armand Colin, « U », 2009, rééd. Limoges, Lambert-Lucas, 2015.  
Pavel, Th., *Univers de la fiction*, Seuil, coll. « Poétique », 1988.  
Piégay-Gros, N., *Le Roman*, Flammarion, « GF-Corpus », 2005  
Raimond, M., *Le Roman*, Armand Colin, 1988.  
Reuter, Y., *Introduction à l'analyse du roman*, Dunod, 1996.  
Rey, P.-L., *Le Roman*, Hachette Supérieur, 1992.  
Robert, M., *Roman des origines et origines du roman*, Grasset, 1972.  
Tadié, J.-Y., *Le Roman au XXe siècle*, Belfond, 1990, rééd. Pocket, « Agora », 1997.  
— *Le Récit poétique*, PUF, 1978, rééd. Gallimard, « Tel ».  
Todorov, T., *Poétique de la prose*, Seuil, « Poétique », 1971.  
— *Poétique de la prose. Nouvelles recherches sur le récit*, Seuil, « Points », 1978.

### 4. La poésie

- Coll., *La Poésie*, Bréal, 1996.  
Campa, L., *La Poétique de la poésie*, SEDES, « Campus », 1998.  
Collot, M., *La Poésie moderne et la structure d'horizon*, PUF, « Écriture », 1989.  
Dessons, G., *Introduction à l'analyse du poème*, Bordas, 1991.  
Friedrich, H., *Structure de la poésie moderne*, Le Livre de poche, 1999.  
Gleize, J.-M., *Poésie et figuration*, Seuil, 1983.  
Jakobson, R., *Huit questions de poétique*, Seuil, « Points », 1979.  
Joubert, J.-L., *La Poésie*, Armand Colin, 1988.  
Leuwers, D., *Introduction à la poésie moderne et contemporaine*, Bordas, 1990.  
Marchal, Hugues, *La Poésie*, Flammarion, « GF- Corpus », 2007.  
Sandras, M., *Lire le poème en prose*, Dunod, 1995, rééd. Armand Colin, « Lettres sup. ».



## 5. Autres genres/formes : varia

Bafaro, G., *L'Épopée*, Ellipses, 1997.  
Genette, G., *Palimpsestes*, Seuil, « Poétique », 1982.  
Glaudes, P. Louette I-F., *L'Essai*, Hachette « Supérieur », 1999.  
Hamon, Ph., *Introduction à l'analyse du descriptif*, Hachette, 1981.  
— *L'Ironie littéraire*, Hachette « Supérieur », 1996.  
Macé, M., *Façons de lire, manières d'être*, Gallimard, « NRF Essais », 2011.  
Madalénat, D., *L'Épopée*, PUF, 1986.  
Montandon, A., *Les Formes brèves*, Hachette, 1992.  
Piégay-Gros, N., *Introduction à l'intertextualité*, Dunod, 1996, rééd. Armand Colin, « Lettres sup. ».  
Roger, J., *La Critique littéraire*, Dunod, « Les Topos », 1997.  
Tadié, J.-Y., *La Critique littéraire au XXe siècle*, Belfond, 1987, rééd. Stock « Agora ».  
Todorov, T., *Introduction à la littérature fantastique*, Seuil, « Points », 1970.  
Toursel, N., et Vassevière, J., *Littérature : textes théoriques et critiques*, Nathan Université, coll. « Fac littérature », 2001.

Ouvrages de la collection Armand Colin, « Lettres sup. » (notamment Chartier, P., Grojnowski, D., Piégay-Gros, N., Roubine, J.-J., Sandras, M.).

Ouvrages de la collection Flammarion, « GF-Corpus lettres » (notamment Brunn, A., *L'Auteur*, 2001 ; Gefen, A., *Mimésis. La représentation littéraire*, 2001 ; Montalbetti, Ch., *La Fiction*, 2001 ; Piégay-Gros, N., *Le Lecteur*, 2002, *Le Roman*, 2005).

## 6. Grandes œuvres critiques

Barthes, R., *Essais critiques*, Seuil, coll. « Points Essais », 1964 ;  
— *Critique et vérité*, *ibid.*, 1966 ;  
— *Le Plaisir du texte*, *ibid.*, 1973.  
Charles, M., *Rhétorique de la lecture*, Seuil, coll. « Poétique », 1977.  
Genette, G., *Figures I et II* Seuil, coll. « Points Essais », 1966 et 1969 ; *Figures III*, coll. « Poétique », 1972.  
Rousset, J., *Forme et signification*, José Corti, 1964.  
Starobinski, J., *L'Œil vivant*, Gallimard, coll. « Le Chemin », 1961, *La Relation critique. L'Œil vivant II*, *ibid.*, 1970.

## **Histoire littéraire XVIe-XXe siècles**

### 1. Ouvrages généraux

Ch. Biet, J.-P. Brighelli, J.-L. Rispaïl, *Guide des auteurs, de la critique, des genres et des mouvements*, Magnard, 1985.

*Dictionnaire des littératures de langue française*, 4 vol., Bordas, 1994.

De Jomaron, J., *Le Théâtre en France*, 2 vol., Armand Colin, 1988.

### 2. XVIe siècle

Gilbert-Dubois, C., *Le Bel aujourd'hui. Que reste-t-il du XVIe siècle ?*, Seuil, 2001.

Ménager, D., *Introduction à la vie littéraire du XVIe*, Bordas, 1990.

Lestringant, F., Rieu, J., Tarrête, A., *Littérature française du XVIe siècle*, PUF, 2000.

Aulotte, R. et al., *Précis de littérature française du XVIe siècle*, PUF, 1991.

### Baroque

Rousset, J., *L'intérieur et l'extérieur*, José Corti, 1968 ; *La littérature de l'âge baroque en France*, *ibid.*, 1976 ; *Anthologie de la poésie baroque française*, *ibid.*, 1988.

Mathieu-Castellani, G., *Anthologie de la poésie amoureuse baroque*, Livre de poche, 1990.

Chédozeau, B., *Le Baroque*, 1989.

Gilbert Dubois, C., *Le Baroque, profondeurs de l'apparence*, Larousse, 1993.  
Hersant, Y., *La Métaphore baroque d'Aristote à Tesauro*, Seuil, 2001.

### 3. XVIIe siècle

Bénichou, P., *Morales du grand siècle*, Gallimard, « Folio Essais », 1995.  
Descimon, R., et C. Jouhaud, C., *La France du premier XVIIe siècle (1594-1661)*, Belin Sup, 1996.  
Nassiet, M., *La France du second XVIIe siècle (1661-1715)*, Belin Sup, 1997.  
Tournant, C., *Introduction à la vie littéraire du XVIIe siècle*, Bordas.  
Bertièrre, S., et L. Vidal, L., *Anthologie de la littérature française du XVIIe siècle*, Livre de poche classique, 1993.  
Bury, E., *Le classicisme*, Nathan Université, 1996.  
Georges Forestie, G., *Introduction à l'analyse des textes classiques*, Nathan Université, 1996.  
Mortgat, E., et E. Méchoulan, E., *Écrire au XVIIe siècle*, Presses pocket, 1992.  
Chauveau, J.-P., *Anthologie de la poésie française du XVIIe siècle*, Gallimard, « Poésie », 1987.  
Viala, A., *Le Théâtre des origines à nos jours*, PUF, 1998.  
Biet, C., *La Tragédie*, Armand Colin, 1997, et *Racine*, Hachette supérieur, 1996.  
Conesa, G., *La Comédie de l'âge classique (1630-1715)*, Seuil, 1995.

### 4. XVIIIe siècle

Coulet, H., *Le Roman jusqu'à la Révolution*, Nathan Université, rééd. 2000.  
Delon, M., éd., *Dictionnaire européen des Lumières*, PUF, 1997.  
Delon, M., *Anthologie de la poésie française du XVIIIe siècle*, Gallimard, « Poésie », 1997.  
Delon, M., Malandain, P., *Littérature française du XVIIIe siècle*, PUF, 1996.  
Démoris, R., *Le Roman à la première personne*, Droz, 2002.  
Larthomas, P., *Le théâtre en France au XVIIIe siècle*, PUF, 1980.  
Sgard, J., *Le Roman français à l'Age classique*, Livre de poche, « Références », 2000.  
Starobinski, J., *Le Remède dans le mal*, Gallimard, 1989.

### 5. XIXe siècle

Michel, A. et al., *Littérature française du XIXe siècle*, PUF, 1993.  
Bénichou, P., *Le Sacre de l'écrivain*, José Corti, 1973 ; *Le Temps des prophètes*, Gallimard, 1977 ;  
*Les Mages romantiques*, *ibid.*, 1988 ; *L'École du désenchantement*, *ibid.*, 192.  
Chevrel, Y., *Le Naturalisme*, PUF, 1982.  
Leulliot, B., éd., *Anthologie de la poésie française du XIXe siècle*, Gallimard, « Poésie », 1987.  
Lukàcs, G., *Le Roman historique* (1956), Payot, 2000.  
Millet, C., *Le Romantisme*, Livre de poche, « Références », 2007.  
Peyre, H., *Le Symbolisme*, PUF, 1986.

### 6. XXe siècle

Coll., *Dictionnaire des lettres françaises : le XXe siècle*, La Pochothèque, Le Livre de Poche, 1998.  
Bancquart, M.-C., P. Cahné, P., *Littérature française du XXe siècle*, PUF, 1992.  
Berranger, M.-P., *Panorama de la littérature française : le surréalisme*, Hachette Sup., 1997.  
Calle-Gruber, M., *Histoire de la littérature française du XXe siècle*, Champion, Essentiel, 2001.  
Décaudin, M., *Anthologie de la poésie française du XXe siècle*, Gallimard, « Poésie », 1987.  
Lecarme, J., Vercier, B., Bersani, J., Autrand, M., *La Littérature en France de 1945 à 1968, La littérature en France après 1968*, Bordas, 1970.  
Mignon, P.-L., *Le Théâtre au XXe siècle*, Gallimard, « Folio Essais », 1986.  
Mitterrand, H., *La Littérature française du XXe siècle*, Nathan Université, 1996.  
Mitterrand, H., éd., *Dictionnaire des œuvres du XXe siècle*, Le Robert, 1995.  
Van Rossum-Guyon, F., *Critique du roman*, Gallimard, 1970.

## **Langue française**

### Ancien français

Andrieux-Reix, N., *Ancien français. Fiches de vocabulaire*, PUF, coll. « Études littéraires », 1997.  
Hasenohr, G., *Introduction à l'ancien français* (de Guy Raynaud de Lage), Sedes, 1990.  
Joly, G., *Précis de phonétique historique du français*, Armand Colin, coll. « U », 1995.  
— *Précis d'ancien français*, Armand Colin, coll. « U série », 1998.  
Laborderie, N., *Précis de phonétique historique*, Nathan, coll. «128», 1994.  
Léonard, M., *Exercices de phonétique historique avec des rappels de cours*, Nathan, 1999.  
Queffelec, A., Bellon, R., *Linguistique médiévale*, Armand Colin, coll. «U série lettres», 1995.

#### À consulter

Andrieux-Reix, N., *et alii, Petit traité de langue française médiévale*, PUF, coll. « Études littéraires », 2000.  
Bonnard, H., *Synopsis de phonétique historique*, SEDES, 1975.  
Moignet, G., *Grammaire de l'ancien français*, Klincksieck, 1973.  
Matoré, G., *Le Vocabulaire et la société médiévale*, PUF, 1985.  
Zink, G., *Phonétique historique*, PUF, 1986.  
Zink, G., *Morphologie du français médiéval*, PUF, coll. « Linguistique nouvelle », 1989.

#### Français moderne

##### Grammaire de référence

Riegel, M., Pellat, J.-C. Rioul, *Grammaire méthodique du français*, PUF, 1994, rééd. coll. «Quadrige», 2009.

##### Grammaire historique

Fournier, N., *Grammaire du français classique*, Belin, coll. « Sup. lettres », 1998.

##### Lexicologie

Lehmann, A., Martin-Berthet, F., *Introduction à la lexicologie, Sémantique et morphologie*, Dunod, 1998.  
Mortureux, M.-F., *La lexicologie entre langue et discours*, Sedes, 1997.  
Rey, A., éd., *Dictionnaire historique de la langue française*, Le Robert, 1992, rééd. 1998.

#### À consulter

Arrivé, M., Gadet, F., Galmiche, M., *La Grammaire d'aujourd'hui*, Flammarion, 1986  
Calas F., Rossi, N., *Questions de grammaire pour les concours*, Ellipses, 2001  
Le Goffic, P., *Grammaire de la phrase française*, Hachette Supérieur, 1994.  
Maingueneau, D., *Précis de Grammaire pour les Concours*, Dunod, 1994.  
Neveu, F., *Lexique des notions linguistiques*, Nathan, coll. « 128 », 2000.  
— *Dictionnaire des sciences du langage*, Armand Colin, 2004.  
Soutet, O., *La Syntaxe du français*, PUF, coll. « Que sais-je ? », 1998.  
Wilmet, D., *Grammaire critique du français*, Hachette/Duculot, 1997.

#### Stylistique

Aquien, M., *Dictionnaire de poésie*, Librairie générale française, coll. «Usuels de Poche», 1993.  
De Boissieu, J.-L., Garagnon, A.-M., *Commentaires stylistiques*, SEDES, 1997.  
Fromilhague, C., *Les Figures de style*, Nathan Université, 1999.  
Fromilhague, C., Sancier-Chateau, A., *Introduction à l'analyse stylistique*, Dunod, 1996.  
— *Analyses stylistiques, Formes et genres*, Dunod, 1999.  
Herschberg-Pierrot, A., *Stylistique de la prose*, Belin, coll. « Sup. lettres », 1993.  
Larthomas, P., *Notions de stylistique générale*, PUF, 1998.  
Maingueneau, D., *Eléments de linguistique pour le texte littéraire*, Nathan, coll. « Lettres supérieures », 1986.  
— *Pragmatique pour le discours littéraire, ibid.*, 1990.  
Mazaleyrat, J., Molinié, G., *Vocabulaire de la stylistique*, PUF, 1989.

Morel, M.-A., Petiot, G., Eluerd, R., *La Stylistique au concours*, Champion, coll. « Unichamp », 1992.  
Peyroutet, C., *Style et rhétorique*, Nathan, coll. « Repères pratiques », 1998.  
Perrin-Naffakh, A.-M., *Stylistique, Pratique du commentaire*, PUF, coll. « Linguistique nouvelle », 1989.  
Stolz, C., *Initiation à la stylistique*, Ellipses, coll. « Thèmes & études », 2006.

#### Versification

Aquien, M., *La Versification appliquée aux textes*, Nathan Université, 1997.  
Buffard-Moret B., *Précis de versification française*, Nathan Université, coll. « Lettres sup », 2001.  
De Cornulier, B., *Art Poétique. Notions et problèmes de métrique*, PUL, 1995.